

Devenez jurés au Concours de Bordeaux

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine attire chaque année près de 1 000 dégustateurs professionnels. Participez vous aussi à cet événement incontournable de la filière viti-vinicole aquitaine qui fête cette année ses 60 ans !

Vous êtes œnologues, négociants, courtiers ou encore sommeliers, cavistes et maîtres de chais ? Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour participer à la dégustation qui se tiendra le **samedi 21 mai** au Palais des Congrès de Bordeaux-Lac.

Inscriptions avant le 2 mai, en ligne sur www.concours-de-bordeaux.com ou en contactant la Chambre d'Agriculture de la Gironde au 05 56 35 51 88 / concours@gironde.chambagri.fr.

Précision importante : seuls les professionnels de la vigne et du vin et les amateurs confirmés, membres de clubs de dégustation, peuvent participer à la dégustation.

> 5 bonnes raisons de venir déguster

- **des conditions de dégustation idéales**

De parfaites conditions de dégustation sont assurées : espace confortable, niveau sonore, température et luminosité de la salle... Les bouteilles sont installées juste avant le début de la dégustation afin de garantir une température idéale. Une deuxième bouteille est prévue en cas de problème sur la première (type goût de bouchon).

- **une décision collégiale**

Il ne s'agit pas de noter individuellement les vins candidats mais d'échanger et de déterminer ensemble, sous la présidence d'un œnologue, ceux qui méritent une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

- **une contribution à la vitalité de la filière**

Déguster au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine, c'est participer à la renommée et à la vitalité de la filière viti-vinicole aquitaine à travers le monde. La médaille constitue pour bon nombre d'acheteurs un gage de qualité ; une motivation pour les producteurs de notre région.

- **des résultats immédiats**

Les dégustations terminées, un système de lecture optique permet une analyse extrêmement rapide des fiches de notation. Les résultats sont ainsi proclamés dans l'heure qui suit et le palmarès diffusé.

- **une fiabilité avérée**

Agréé par le Ministère de l'Agriculture, le Concours de Bordeaux est certifié ISO 9001 depuis plus de 10 ans. La Chambre d'Agriculture de la Gironde, en charge de l'organisation, a mis en place différents dispositifs excluant toute tentative de fraude : médailles sécurisées, prélèvements des vins à la propriété, dégustation à l'aveugle grâce à un processus d'anonymat des bouteilles...

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine et de la Foire Internationale de Bordeaux.

Contact presse

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Karen REYNE - Service Communication

Tél. 05 56 79 64 07 / 06 86 42 81 40

@ : k.reyne@gironde.chambagri.fr